REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN COMMUNE DE BROZE

Date de la convocation

05-04-2023

Extrait du registre des délibérations Du Conseil Municipal

Séance du 13 avril 2023

N° 03_2023_002

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE**, **Maire**.

Présents : CALMET David, Adjoint

CAYRE André, POUX Christian, PRIETO BERCIER Sarah, TOSQUE Jean-Claude, TRENTAZ Serge, VEIGA

DELMAS Sonia.

Absents excusés : AUDIBERT Jacques, BAYLE Annette, ROUQUIÉ Claude.

Procuration: AUDIBERT Jacques à LAGASSE Patrick.

Secrétaire de séance : CALMET David

Nombre de membres		
Afférent au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Objet: VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2023

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le vote des subventions communales pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention aux organismes suivants :

✓ COMITÉ DES FÊTES : 100 €

✓ LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER : 100 €

✓ ESAT-TRICAT (Boissel): 100 €

La prévision budgétaire de 300.00 € est inscrite au compte 6574 du budget 2023.

Ainsi fait et délibéré à Broze, Les jour, mois et an que-dessus.

Le Maire, Patrick LAGASSE